

Communiqué de presse

Embargo: 19.11.2019, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Enquête sur le budget des ménages 2017

Des différences notables dans la consommation de denrées alimentaires

En 2017, le revenu moyen disponible des ménages privés se montait en Suisse à 6984 francs par mois. Une grande partie de ce montant, soit 5281 francs, a servi à la consommation de biens et services. Les ménages ont dépensé en moyenne 636 francs pour l'alimentation et les boissons non alcoolisées. Mais on observe des différences selon le type de ménage. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête sur le budget des ménages 2017 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le revenu disponible d'un ménage correspond à son revenu brut après déduction des dépenses obligatoires. Il est formé du revenu de chacun des membres du ménage, qui se compose en moyenne de 2,18 personnes. Le niveau du revenu est souvent plus bas dans les ménages formés d'une seule personne que dans ceux de plusieurs personnes, plusieurs membres étant à même de contribuer à la formation de ce revenu.

Outre les salaires et allocations versés mensuellement, le revenu du ménage est aussi formé des versements annuels tels que le 13e salaire. Sont également pris en considération les rentes, les prestations sociales, les transferts provenant d'autres ménages ainsi que les revenus de la fortune tels que les intérêts et les dividendes.

De grandes différences dans le revenu du ménage selon le type de ménage et la classe de revenu

Le revenu disponible varie fortement en fonction du type de ménage: de 9787 francs par mois en moyenne dans les années 2015 à 2017 chez les couples avec enfants, il n'atteignait plus que 3417 francs dans les ménages d'une personne de 65 ans et plus.

Mais on constate également des écarts marqués au sein d'un même type de ménage: les ménages d'une personne de moins de 65 ans disposaient de 8276 francs par mois en moyenne dans le quintile supérieur, soit d'un revenu de plus de quatre fois supérieur à celui des ménages du quintile inférieur (1915 francs).

Le revenu brut des ménages se compose pour trois quarts du revenu du travail

Le revenu du travail formait, en 2017 également, la composante principale du revenu brut du ménage, avec une part de 73,7%. Deuxième source de revenus, les rentes et les prestations sociales

représentaient en moyenne 19,8% du revenu brut.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune n'ont joué en 2017 qu'un rôle secondaire (5,0% du revenu brut en moyenne). Ils n'ont représenté plus de 5% du revenu brut que pour un septième des ménages.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) ont contribué en moyenne pour 1,6% au revenu brut. Ils représentaient plus du quart du revenu brut dans un ménage sur quarante, avant tout des ménages de familles monoparentales.

11,7% du revenu brut pour les impôts

Les dépenses obligatoires se sont montées en 2017 à 2933 francs par mois ou à 29,6% du revenu brut. Les impôts représentaient le poste le plus important, avec 1155 francs par mois en moyenne, soit 11,7% du revenu brut.

Font également partie des dépenses de transfert obligatoires les cotisations aux assurances sociales (9,5% du revenu brut) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (6,5%) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (1,9%).

6,4% du revenu brut pour l'alimentation et les boissons non alcoolisées

En 2017, les ménages ont consacré 53,3% du revenu brut aux dépenses de consommation. Les dépenses pour le logement et l'énergie étaient celles qui pesaient le plus sur le budget, avec environ 1463 francs ou 14,8% du revenu brut. Les dépenses pour les transports (7,5%), celles pour la restauration et les services d'hébergement (5,8%) et celles pour les loisirs et la culture (5,8%) constituaient d'autres postes importants.

Les ménages ont dépensé en moyenne 636 francs pour l'alimentation et les boissons non alcoolisées (6,4% du revenu brut). Cette part varie assez fortement selon le type de ménage: entre 2015 et 2017, les ménages d'une personne de moins de 65 ans ont dépensé 351 francs ou 5,1% du revenu brut pour ce poste, alors que les couples avec trois enfants ou plus y ont consacré 1082 francs ou 7,5% du revenu brut. Cette différence est encore plus marquée lorsque l'on considère certains groupes de denrées alimentaires: ainsi pour la viande, les couples comptant trois enfants ou plus ont dépensé presque quatre fois plus que les ménages d'une personne de moins de 65 ans (232 francs contre 62 francs).

Que reste-t-il?

Le montant de l'épargne dépend fortement du type de ménage et de la classe de revenu. Dans les années 2015 à 2017, les ménages d'une personne de moins de 65 ans du quintile de revenu inférieur dépensaient en moyenne 745 francs de plus que ce dont ils disposaient comme revenu, alors que ceux du quintile supérieur épargnaient 2607 francs par mois.

Le montant de l'épargne des ménages d'une personne était aussi plus bas en moyenne pendant cette période chez les plus de 64 ans (+12 francs par mois) que chez les moins de 65 ans (+825 francs par mois).

Remarques sur la précision des estimateurs

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une erreur aléatoire. Cette erreur peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus rares (comme l'achat d'un motorcycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pour cent et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs ont été classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation $< 1\%$,
 - b: bon, coefficient de variation $\geq 1\%$ et $< 2\%$,
 - c: suffisant, coefficient de variation $\geq 2\%$ et $< 5\%$,
 - d: suffisant, coefficient de variation $\geq 5\%$ et $< 10\%$,
 - e: mauvais, coefficient de variation $\geq 10\%$.
-

Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (3217 ménages en 2017) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour de relativement petits groupes de population. Le concept de l'enquête permet cependant de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats.

Les résultats d'échantillons cumulés sont publiés tous les trois ans. Une nouvelle série de résultats sur trois ans (de 2015 à 2017) portant sur un total de 9955 ménages est ainsi publiée cette année.

Renseignements

Ueli Oetliker, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie, tél.: +41 58 463 69 41,

e-mail: ueli.oetliker@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0249

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2017

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,18

	Montant mensuel en francs par ménage (moyenne) et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]		
Revenus du travail [2]	7 304	b	73,7%
Revenus issus d'activités salariées	6 320	c	63,7%
Revenus issus d'activités indépendantes	984	d	9,9%
Revenus de la fortune et de la location	494	e	5,0%
Revenu primaire [2]	7 798	c	78,6%
Rentes et transferts sociaux	1 962	c	19,8%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	859	c	8,7%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	708	c	7,1%
Prestations sociales et indemnités	395	d	4,0%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	157	e	1,6%
Revenu brut	9 917	b	100,0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 747	b	-27,7%
Assurances sociales: contributions	- 946	c	-9,5%
Impôts	-1 155	c	-11,7%
Assurance-maladie de base: primes	- 646	a	-6,5%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	- 186	e	-1,9%
Revenu disponible [3]	6 984	b	70,4%
Autres assurances, taxes et transferts	- 591	c	-6,0%
Assurances-maladie complémentaires: primes	- 146	c	-1,5%
Autres assurances: primes	- 189	b	-1,9%
Taxes	- 77	d	-0,8%
Dons, cadeaux offerts et invitations	- 178	d	-1,8%
Dépenses de consommation	-5 281	b	-53,3%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	- 636	b	-6,4%
Boissons alcoolisées et tabacs	- 105	c	-1,1%
Restauration et services d'hébergement	- 579	c	-5,8%
Vêtements et chaussures	- 202	c	-2,0%
Logement et énergie	-1 463	b	-14,8%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	- 222	c	-2,2%
Dépenses de santé	- 244	c	-2,5%
Transports	- 742	c	-7,5%
Communications	- 189	b	-1,9%
Loisirs et culture	- 577	c	-5,8%
Autres biens et services	- 320	c	-3,2%
Revenus sporadiques [4]	317	d	3,2%
Épargne	1 428	d	14,4%

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

T2 Dépenses pour produits alimentaires et boissons, selon le type de ménage, 2015–2017

	Personnes seules jusqu'à 64 ans	Parents seuls avec enfants [2]	Couples jusqu'à 64 ans sans enfants [3]	Couples avec 1 enfant [2]	Couples avec 2 enfants [2]	Couples avec 3 enfants et plus						
<i>Montant mensuel en francs par ménage (moyenne) [1]</i>												
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	350,69	b	636,50	c	626,44	b	792,95	b	937,77	b	1082,18	c
Pain et produits céréaliers	55,28	b	101,28	c	89,50	b	117,31	c	152,93	b	178,06	c
Viandes	61,51	c	126,23	d	135,16	c	172,91	c	205,21	c	232,08	c
Lait, fromages et œufs	51,35	b	87,04	c	90,86	b	113,52	c	139,13	b	162,38	c
Fruits	33,87	c	56,55	c	59,63	c	66,26	c	81,35	c	86,48	c
Légumes	42,56	c	77,71	c	77,66	b	94,74	c	106,94	c	120,58	c
Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	21,81	c	43,40	d	37,74	c	47,58	d	62,43	c	80,62	d
Autres produits alimentaires	49,49	c	90,30	d	79,62	c	110,35	c	116,12	c	141,04	d
Café, thé et cacao	13,37	d	22,21	e	22,27	c	27,29	d	27,52	d	30,22	e
Eaux minérales, boissons sucrées et jus	21,46	c	31,79	d	34,00	c	42,98	c	46,13	c	50,71	d
Boissons alcoolisées	43,73	d	40,50	e	83,80	d	73,90	d	74,55	d	64,05	d
Vins	29,26	d	27,46	e	59,53	d	52,41	e	51,47	d	44,23	e
Bières	9,05	d	7,92	e	15,47	d	14,65	d	14,86	d	11,65	e
Eaux-de-vie	5,41	e	5,12	e	8,80	d	6,84	e	8,22	e	8,17	e

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

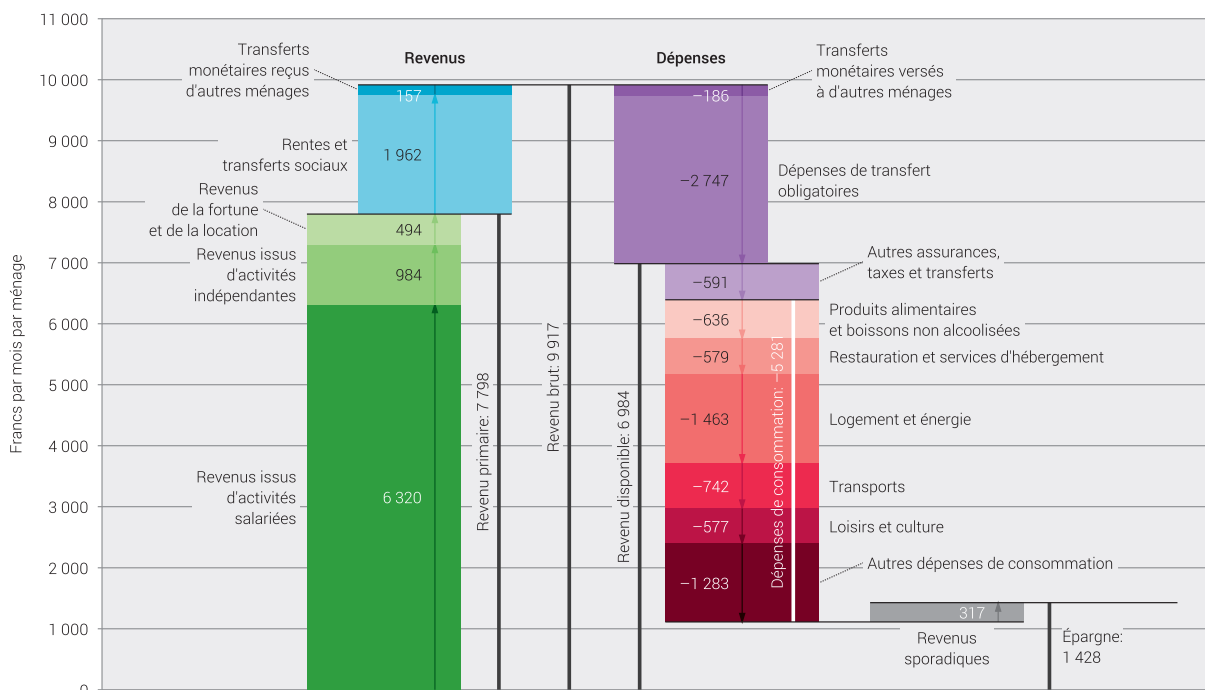
[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Sont considérés comme "enfants" tous les enfants du couple ou d'un membre du couple, au moins un enfant doit être âgé de 24 ans ou moins.

[3] Par rapport à l'âge de la personne la plus âgée.

Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2017

G 1

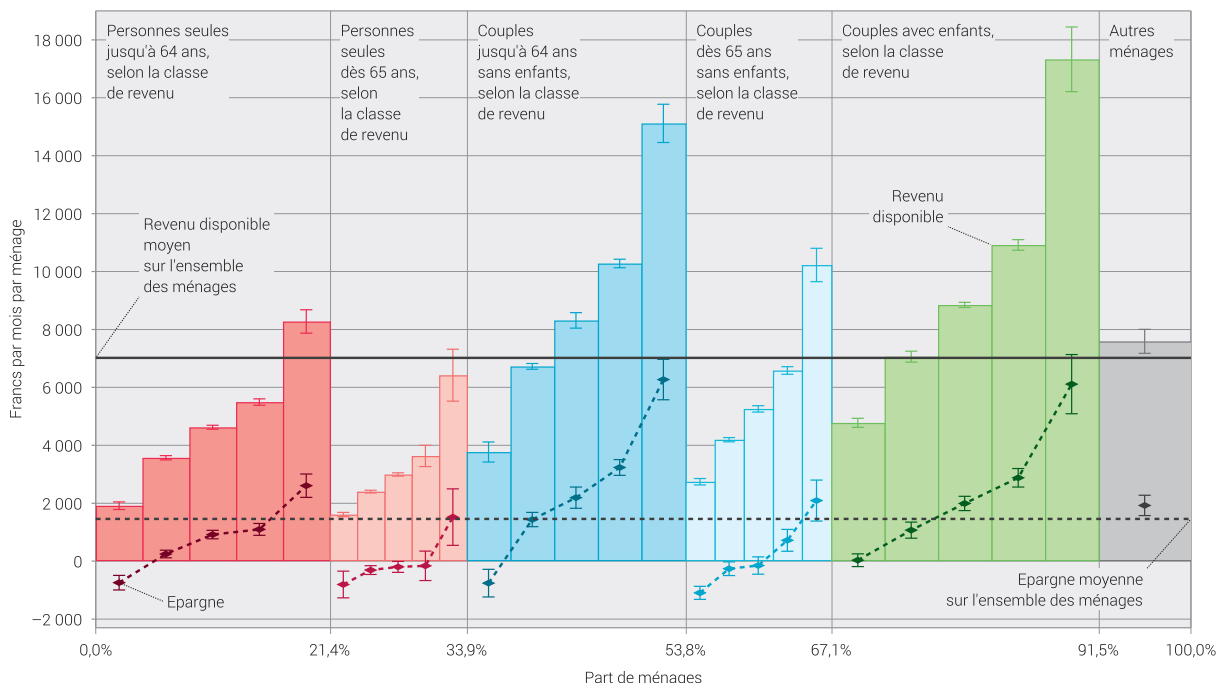


Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2019

Revenu disponible et épargne, 2015–2017

G 2



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2019